

La CFDT Apprentis d'Auteuil ne signera pas cette année l'accord sur la Négociation Annuelle Obligatoire considérant que les propositions de la direction sont insuffisantes dans un contexte social difficile pour ses salariés. Pourtant, ces derniers ont fait de nombreux efforts pour palier les postes non-pourvus et les absences.

Une signature engage la responsabilité de chacun et la CFDT Apprentis d'Auteuil considère que la Direction Générale n'a pas besoin de la caution des organisations syndicales pour revaloriser ses salariés puisqu'elle n'a retenu aucune de nos propositions ou presque ! En effet, à l'exception de la modification des critères d'attribution de la prime inopinée – acceptée dans une ultime séance de négociations – aucune revendication de notre organisation syndicale n'a été prise en compte.



Après la validation des comptes par le contrôle de gestion, la Direction Générale a annoncé une enveloppe de 1 % de la masse salariale consacrée à la N.A.O.

**Nous avons refait les comptes, il en manque près d'un tiers !**

### Liste des mesures proposées dans l'accord :

- ✘ Une augmentation générale de 0,6 % uniquement pour les salariés non-cadres,
- ✘ L'enveloppe pour les augmentations individuelles des cadres (AIC) est portée de 1 % à 1,6 % de la masse salariale brute (à compter du 1<sup>er</sup> septembre),
- ✘ Une revalorisation de l'indemnité logement,
- ✘ L'extension de la prime inopinée aux maîtresses de maison et surveillants de nuit non-diplômés (famille AES),
- ✘ La reconnaissance des missions particulières  
*exemple : pilote de projets internationaux*

Selon les économistes, les perspectives de croissance restent très faibles pour l'année 2025. Si la situation économique est incertaine pour la Fondation, elle est difficile pour son personnel – Avec cette N.A.O., le point d'indice passe de 5,615 à 5,649 : Pour un éducateur de niveau 2 ayant 4 ans d'ancienneté (indice 354) cela correspond à une augmentation annuelle de 112,65 € NET, soit seulement la moitié du prix de l'énergie pour un ménage.

C'est pourquoi nous regrettons qu'un effort, même symbolique, pour s'aligner sur l'inflation du mois de mai 2025 à 0,7 % n'est pas été consenti par la Direction Générale. **Nous avons revendiqué cette Augmentation Générale pour TOUS, salariés non-cadres et cadres (au moins pour les niveaux de 8 à 11) qui n'ont cessé de faire des efforts depuis la période COVID-19 et elle n'a pas été retenue !**

Quelque soit l'atterrissage (déficitaire ou excédentaire) en fin d'année (depuis au moins 15 ans) la cour des comptes, les expertises et tous les organismes vérificateurs montrent que les comptes de la Fondation sont sains et bien gérés. La Fondation Apprentis d'Auteuil a fait le choix de budgets négatifs deux années consécutives, nous serons donc attentif au budget prévisionnel 2026.

Quoiqu'il en soit, nous porterons des propositions **pour une véritable amélioration du pouvoir d'achat** lors de la revoyure en novembre 2025 !

**Les personnels d'Apprentis d'Auteuil sont une richesse dans laquelle il convient d'investir, surtout quand on a l'ambition d'être le meilleur employeur du champ de l'éducatif et du social. Ce que nous, la Cfdt, nous soutenons sans réserve.**

**Nous attendons donc que la direction donne à ses ambitions les moyens à la hauteur de ses objectifs !**

Rejoignez-Nous !



Adhérer à la Cfdt

nous contacter :



[cfdt.auteuil@gmail.com](mailto:cfdt.auteuil@gmail.com)

nous suivre :



[cfdt-apprentis-auteuil.org](http://cfdt-apprentis-auteuil.org)

